

NOTICE D'INFORMATION

Protection des données personnelles

Monts d'Arrée Communauté, en sa qualité de responsable de traitement, est soucieuse de la protection des données personnelles. Elle met en œuvre tous les moyens techniques, physiques et logiques pour respecter les principes du Règlement général à la protection des données (RGPD) ainsi que de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 dit Loi Informatique et Libertés.

1. Qui est le responsable de traitement de mes données personnelles ?

Le responsable de traitement est Monts d'Arrée Communauté qui définit pour quel usage et comment vos données personnelles sont utilisées.

Les données personnelles collectées directement par Monts d'Arrée Communauté sont traitées par la Communauté de Communes.

2. Pourquoi la collectivité collecte mes données personnelles ?

Service ressources humaines

Pour la gestion des candidatures, du dossier agent, des cotisations et de la paie, des formations, des stagiaires, des élections professionnels, les avantages sociaux, les frais de déplacement, la gestion collective et le bilan social.

Service finances

Pour la gestion des prestataires, des fournisseurs et des créanciers, les marchés publics, la facturation, les régies, les emprunts et les subventions.

Service déchets ménagers

Pour la gestion de la facturation.

Service Eau et Assainissement

Pour la gestion des abonnements et de la facturation.

Service location

Pour la gestion des locations saisonnières

3. Quelles sont les données personnelles qui sont collectées me concernant ?

Quelles données ?

Les services de la collectivité collectent et traitent les données qui leurs sont strictement nécessaires dans le cadre de leurs missions, soit de manière ponctuelle et en fonction des demandes et objectifs : votre état civil et identification (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone), votre vie personnelle (situation familiale), vie professionnelle (CV, scolarité, formation, distinction), informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière et fiscale et avis d'imposition, RIB, données bancaires), données de connexion (adresse IP pour le site internet et le wifi), numéro de sécurité sociale, infractions et condamnations.

Quand ?

De manière générale la collectivité collecte vos données directement auprès de vous par les moyens suivants : formulaires, Cerfa, oralement, ou échanges courriels / postaux.

Dans d'autres cas, elle collecte vos données indirectement soit par la transmission de données d'organismes partenaires ou publics (EPCI, autres communes, Préfecture, Trésor Public) toujours dans la limite de ses attributions.

Il est possible afin de contacter un usager dans l'urgence que la collectivité collecte vos données sur internet ou l'annuaire dans un but précis. Mais en aucun cas ces données ne seront conservées ultérieurement.

4. Sur quelle base légale et pour quelles durées mes données personnelles sont-elles traitées ?

Le traitement de vos données personnelles est justifié par différents fondements en fonction de l'usage que la collectivité réalise.

Base légale

- La mission de service public : le traitement relève de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement (missions obligatoires d'une Communauté de Communes)
- L'obligation légale : le traitement est rendu obligatoire par un texte de loi.
- Le contrat : le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous avez consenti (exemple : location de gîtes, abonnement Eau).
- L'intérêt légitime : traitement qui relève d'une légitimité qui ne porte pas atteinte à votre vie privée (exemples : gestion des candidatures, gestion des agents).
- Le consentement : vous acceptez un traitement de données de manière exprès (case à cocher, formulaire, retour de courriel...). Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment
- L'intérêt vital de la personne : traitement pouvant être justifié à la fois par des motifs importants d'intérêt public et par les intérêts vitaux de la personne concernée, par exemple lorsque le traitement est nécessaire à des fins humanitaires, y compris pour suivre des épidémies et leur propagation, ou dans les cas d'urgence humanitaire, notamment les situations de catastrophe naturelle et d'origine humaine (exemple : information des personnes pour le COVID-19).

Durée de conservation

Les services publics ont des obligations concernant la durée de conservation des documents régies par des instructions ministérielles. La collectivité s'efforce de respecter ces durées légales tout en respectant le principe de minimisation de données et de conservation.

5. Qui sont les destinataires de mes données ?

Les données collectées par Monts d'Arrée Communauté peuvent être transmises aux destinataires suivants, selon leurs missions et dans la limite de leurs attributions :

- Trésor Public : pour tout ce qui relève de la facturation, des régies, des paies ou pour toute demande de ces derniers leur permettant en tant que tiers autorisé de demander des informations sur des agents ou administrés.
- Préfecture et sous-préfecture : pour tout ce qui relève des registres de délibérations et arrêtés, les élections, les établissements classés, les médailles, certains contrats de prestation (eau), les dossiers d'urbanisme,
- DGFIP : pour tout ce qui relève des finances publiques
- Notaire : pour tout ce qui relève des achats et ventes immobilières et des contentieux, et des demandes émanant de ce tiers autorisé.

- Assureurs : pour tout ce qui relève des contentieux.
- Sous-traitants : certaines données peuvent être communiquées aux sous-traitants pour la réalisation de services qui leurs incombent (SAUR, EDF, etc.).

Cette liste est non exhaustive.

La collectivité ne cède, ni ne vend les données qu'elle collecte.

6. Comment puis-je exercer mes droits ?

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement lorsque le traitement est effectué sur cette base ou formuler une opposition concernant les usages de vos données. Vous pouvez également demander un droit d'accès, de limitation, d'opposition, de suppression et de rectification de vos données :

- En nous contactant : contact@lesmontsdarree.bzh ou à l'adresse : Monts d'Arrée Communauté, 12 Route de Plonévez du Faou 29530 LOQUEFFRET
- Ou en contactant notre délégué à la protection des données : protection.donnees@cdg29.bzh ou à l'adresse : Le service RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper.

Pour justifier votre demande merci d'indiquer votre nom, prénom, coordonnées de contact souhaité afin de vous envoyer les éléments nécessaires, et de préciser le service qui dispose de vos données pour cibler directement votre demande.

Vous pouvez également définir le sort de vos données « post mortem » et ainsi donner des directives à Monts d'Arrée Communauté en utilisant les mêmes supports mentionnés ci-dessus.

Vous disposez par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr